

pellenc s.a.
Route de Cavaillon,
B.P. 47,
84122 PERTUIS cedex
(France)
Tél : +33(0)4 90 09 47 00 Fax : +33(0)4 90 09 64 09
E-mail : pellenc.sa@pellenc.com
www.pellenc.com



Notice originale

GUIDE DE L'UTILISATEUR

BATTERIE OUTILS PELLENC



LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION



56_79292_F - 03/2014

Table des matières

INTRODUCTION

Cher client,
Nous vous remercions de l'achat de la batterie outils Pellenc. Correctement utilisé et entretenu, cet outil vous procurera des années de satisfaction.

Avec plus de 20 ans d'expérience dans le matériel électroportatif professionnel, Pellenc vous propose une large gamme d'outils au lithium-ion et lithium-polymère destinés à vos travaux d'entretien d'espaces verts, de cultures arboricoles et viticoles, du matériel de nettoyage de la voirie publique et du matériel d'éclairage autonome.

Pellenc ouvre la voie à une nouvelle génération d'outils, qui allient les avantages de l'électrique sans fil, à la puissance du lithium-ion et lithium-polymère, dimensionnée pour un travail intensif et de qualité professionnelle.

De plus en plus compacts, silencieux, respectueux de l'environnement, économiquement très rentables et répondant à un cahier des charges toujours plus strict en matière d'ergonomie, de puissance et d'autonomie, les outils Pellenc font tous les jours leurs preuves, que ce soit dans les milieux viticoles, arboricoles ou l'entretien des espaces verts et les collectivités publiques. Ils se définissent comme la référence par excellence.
Du fait de la légèreté et la maniabilité des outils PELLENC, les utilisateurs travaillent mieux, avec moins d'efforts, sans bruits et plus vite qu'avec des outils aux traditionnels moteurs thermiques.

Pour faire fonctionner les outils PELLENC, destinés aux professionnels, une seule et même source d'énergie : l'Ultra Lithium Battery. Cette batterie révolutionnaire est disponible en plusieurs modèles, possédant des capacités de travail étendues. Une fois acquise, cette batterie est compatible avec la plupart des produits des gammes Pellenc Green and City Technology.

« L'innovation, l'écoute, la qualité, le respect de l'environnement, PELLENC en a fait ses priorités»

NOS BATTERIES ultra lithium-ion à grande capacité.

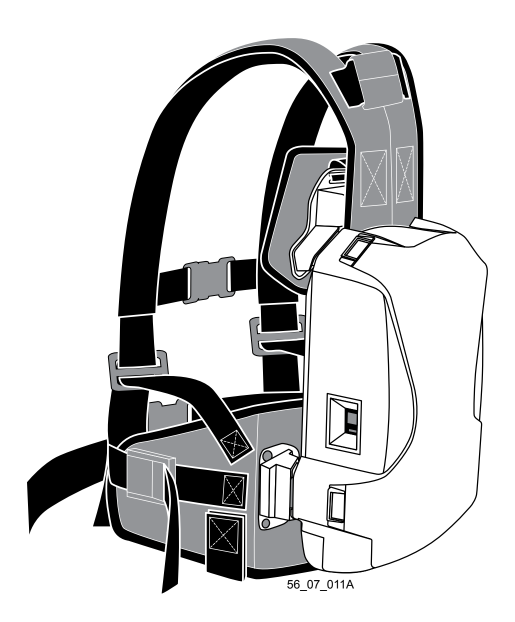
PELLENC est le premier et seul constructeur mondial à proposer toute une gamme d'outils professionnels pour les Parcs et Jardins, Collectivités Locales, Golfs, l'arboriculture, la viticulture… fonctionnant sur **batterie au Lithium-Ion ternaire ultra haute capacité**.

PELLENC a développé sa propre technologie au Lithium pour trouver un **compromis entre la puissance délivrée, l'autonomie, le poids et l'ergonomie**. Le résultat est édifiant puisque le Lithium-Ion Pellenc est presque deux fois plus performant que le Lithium-Ion Manganèse. Le Li-Ion Manganèse contient **125 Wh/kg**, alors que le Li-Ion Pellenc en contient **250 Wh/kg**.

De plus, nos batteries ultra hautes capacités ont une **durée de vie exceptionnelle** qui varie entre 800 et 1500 cycles (un cycle correspond à une charge et une décharge complètes). Même après des centaines de jours d'utilisation, la batterie atteint toujours plus de 80 % de sa capacité initiale.
Dotées d'un **système intelligent breveté**, les batteries Pellenc peuvent être chargées à n'importe quel moment sans effet de mémoire et sans altérer leurs éléments lithium-ion. Elles se déchargent automatiquement au bout de quelques jours d'inutilisation afin de pouvoir être stockées sans risque pendant plusieurs mois.

La technologie ultra haute capacité des Ultra Lithium Battery garantit un **fonctionnement sans pollution, sans odeur, sans bruit et pourvue d'une autonomie record.**

Pour vous donner un exemple, une batterie PELLENC ULiB 1100 correspond dans sa vie à plus de **4700 L d'essence et 90 L d'huile de mélange** !



Les caractéristiques de l'ULTRA-Lithium BATTERY

- **Secure system (breveté)** : garantit que votre batterie soit préservée en cas de surcharge, décharge ou surchauffe.
- **Life system (breveté)** : assure une durée de vie optimum de votre batterie par la protection individuelle de chacun des éléments.
- **Balance system (breveté)** : garantit un équilibrage des différents éléments de la batterie afin d'optimiser une utilisation homogène.
- **Power system (breveté)** : vous permet d'utiliser toute la gamme des outils PELLENC dans le cadre d'une activité professionnelle, grâce à la restitution de la capacité maximale de la batterie.

Les avantages de l'ULTRA-Lithium BATTERY

- **Respect de l'environnement** : l'énergie utilisée par les outils PELLENC respecte l'environnement et s'inscrit dans une démarche de développement durable. Par rapport aux outils thermiques équivalents, les rejets de CO_2 sont de 30 à 90 fois inférieurs.
- **Puissance** : le matériel PELLENC assure à l'utilisateur une puissance inégalée, jusqu'à 3000 W.
- **Économie** : la batterie vous permet de travailler jusqu'à une journée complète de travail pour un coût d'utilisation dérisoire.
- **Ergonomie** : les outils PELLENC sont très silencieux et très légers, avec un confort inégalé et des conditions de travail optimum.
- **Rentabilité** : votre batterie sera amortie en moins d'un an d'utilisation (à partir de 135 jours). Le retour sur investissement de la batterie sur sa durée de vie est supérieur à 5000 €, du fait de l'économie de carburant non utilisé*.

Compatibilité de nos batteries avec nos machines :

Toutes les Ultra Lithium Battery PELLENC multifonctions sont utilisables sur toutes nos machines. Cependant, nous recommandons l'utilisation des batteries en fonction des outils afin d'avoir une meilleure optimisation de l'autonomie, de la puissance et du poids.

* Vous consommez 5 L de mélange par jour au prix de 1,50 € le litre.
Données calculées avec une utilisation régulière de la batterie ULiB 1100.

RECOMMANDATION DE L'UTILISATION DES BATTERIES ET DES OUTILS EN FONCTION DE LA PUISSANCE ET DE L'AUTONOMIE*

	BATTERIE SPECIFIQUE	BATTERIES MULTIFONCTION				
	200	400	700	1100	POLY 5	OLIVION
Poids en kg (sans harnais ni ceinture)	1,9	3,4	5,5	5,9	3,4	5,5
LIXION Evolution - sécateur viticole	1 à 3 jours					
LIXION Evolution adaptable - sécateur viticole		2 / 6 jours	5 jours	10 jours	3 / 7 jours	5 jours
TREELION autonome sécateur arboricole	1 à 2 jours					
TREELION adaptable sécateur arboricole		3 jours	4 / 5 jours	7 jours	3,5 jours	4 / 5 jours
HELION - taille-haies		1/2 journée	Jusqu'à 1 jour	Jusqu'à 2 jours	1/2 journée	Jusqu'à 1 jour
OLIVION - récolteur d'olives		2 à 4 heures	Jusqu'à 1 jour	Jusqu'à 2 jours	3 à 5 heures	Jusqu'à 1 jour
CULTIVION - bineuse sarcleuse		2 à 4 heures	Jusqu'à 1 jour	Jusqu'à 2 jours	3 à 5 heures	Jusqu'à 1 jour
SELION Perche - tronçonneuse		1 à 3 heures	Jusqu'à 1 jour	Jusqu'à 2 jours	2 à 5 heures	Jusqu'à 1 jour
SELION M12 - tronçonneuse		1 à 3 heures	Jusqu'à 1 jour	Jusqu'à 2 jours	2 à 5 heures	Jusqu'à 1 jour
SELION C20 - tronçonneuse		1 à 3 heures	3 à 5 heures	Jusqu'à 1,5 jour	2 à 5 heures	
EXCELION 1200 - débroussailleuse - coupe herbe		1 heure	2 à 3,5 heures	3 à 5 heures	1 à 2 heures	
EXCELION 2000 - débroussailleuse**			2 à 3 heures	3 à 4,5 heures	1 à 2 heures	
AIRION - souffleur		1 heure	2 à 3,5 heures	3 à 5 heures	1 à 2 heures	

* L'autonomie de la batterie dépend de l'outil, de son utilisation et du végétal travaillé

**Autonomie calculée avec le mode Eco

Utilisation recommandée

INTRODUCTION

NOS MOTEURS à haut rendement

En plus de la technologie Lithium-Ion, PELLENC en maîtrise une autre : celle des **moteurs révolutionnaires PELLENC à commutation électronique**.

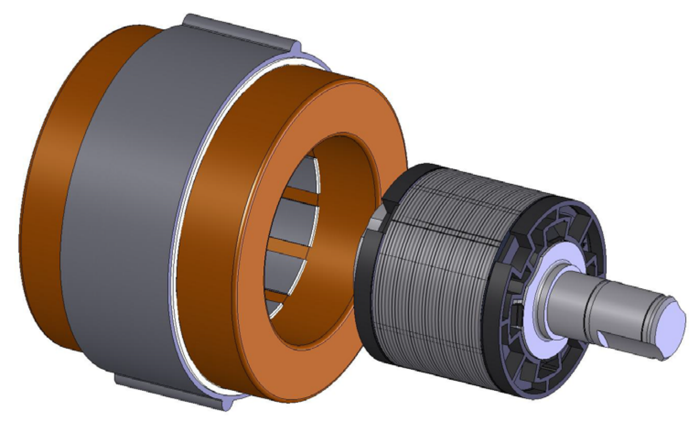
Avec ses moteurs électriques révolutionnaires, PELLENC rend le **moteur thermique obsolète**. PELLENC a l'ambition d'imposer sa conception de l'outillage de demain : des **produits puissants, légers et non polluants**.

Par ailleurs, le moteur de technologie PELLENC est le seul moteur électrique qui développe autant de **puissance avec l'avantage d'un faible encombrement pour un poids idéal**. Le rendement obtenu par ce moteur est nettement supérieur aux moteurs à courant continu à balais traditionnel. Il n'y a plus de frottements dus aux balais, **le rendement des moteurs PELLENC est proche de 90 %.**

Les moteurs PELLENC sont des **moteurs Brushless (sans charbons)**. Cela signifie que leur durée de vie est théoriquement infinie, c'est seulement la durée de vie des roulements à billes qui limite la vie du moteur. Il n'y **a pas d'entretien sur les moteurs, contrairement aux moteurs thermiques**.

Le moteur sans charbons PELLENC s'arrête complètement à chaque désactivation de la gâchette, contrairement aux moteurs thermiques. Ainsi, les émissions sonores sont très faibles, au profit de l'utilisateur et du voisinage direct !

Enfin, le moteur sans charbons PELLENC est souvent en prise directe de l'élément de coupe (**pas d'embrayage, ni de réducteur, donc moins de bruit et moins d'usure**). La commande du moteur est électronique, ainsi que son alimentation, les sources de bruit liées aux mouvements de pièces mécaniques sont ainsi extrêmement limitées.



53_10_071A

Avec la technologie des batteries PELLENC et les moteurs PELLENC, plusieurs avantages s'offrent à vous :
- économie d'énergie
- facilité et confort d'utilisation
- pas d'entretien moteur
- une puissance équivalente et souvent supérieure aux moteurs thermiques
- outils très rentables
- faible poids
- pas de nuisances olfactives et sonores
- **émissions de carbone quasi-nulles**
- démarrage immédiat, pas de lanceur, ni démarreur

PELLENC VOUS OFFRE UNE TECHNOLOGIE QUI CONDAMNE LE MOTEUR THERMIQUE

INTRODUCTION

NOTRE GAMME DE PRODUITS

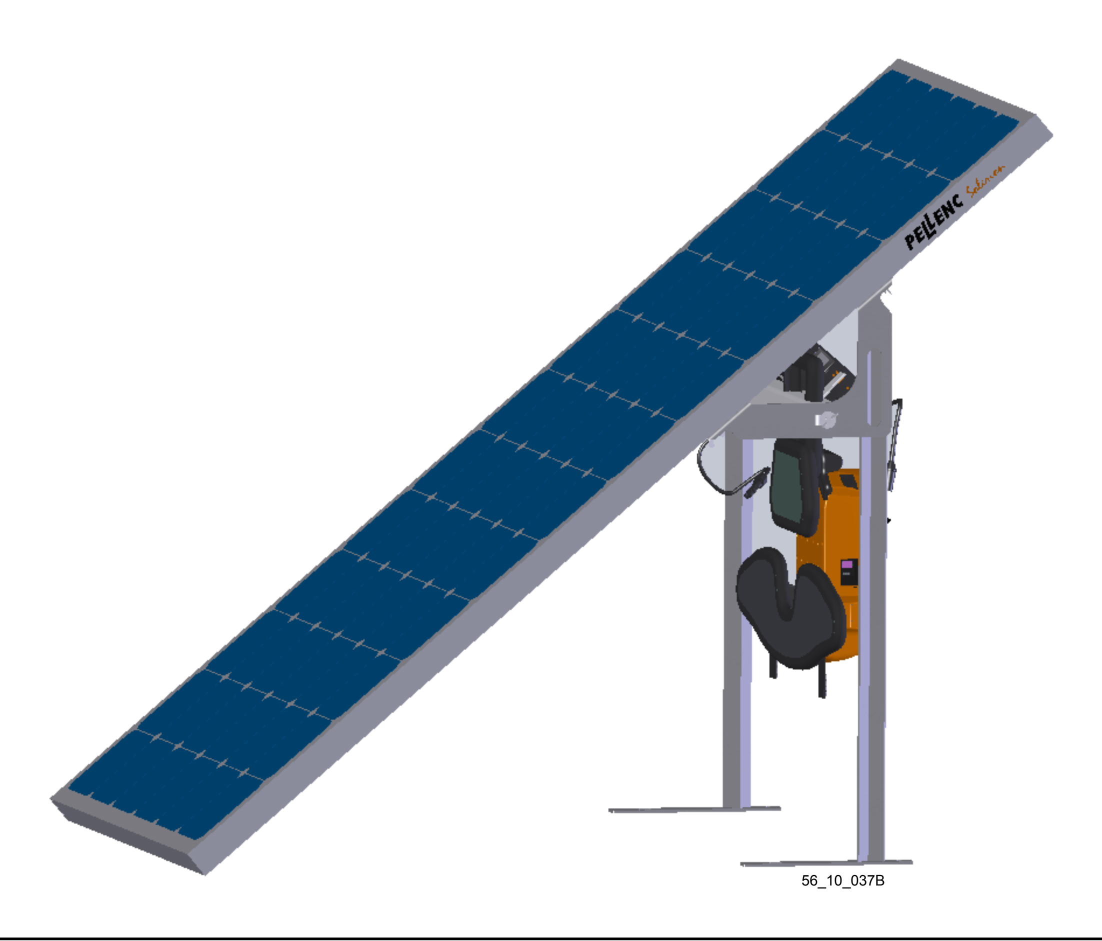
PELLENC Green and City Technology développe tous les ans des nouveaux produits, afin de répondre aux besoins des professionnels
Aujourd'hui, notre gamme de produits s'élargit et nos ingénieurs mettent tout en œuvre pour créer des nouveaux outils et ainsi repousser la technologie encore plus loin.

Notre passion c'est l'innovation, dans le but d'améliorer la qualité et les conditions de travail des professionnels en leur fournissant une gamme complète de machines puissantes, légères, maniables et très rentables :

- nos souffleurs travaillent en silence avec une modulation de la puissance.
- nos tailles-haies allient confort et performance.
- nos débrousailleuses-coupe-herbes sont robustes et polyvalentes.
- nos tronçonneuses sont légères, puissantes et très maniables.
- nos sécateurs sont les plus puissants au monde.
- nos bineuses sarcleuses, uniques au monde, remplacent les motobineuses encombrantes.
- nos récolteurs d'olives ont un rendement exceptionnel.
- notre attacheur de vigne allie efficacité et rentabilité.
- nos batteries ont une grande capacité d'autonomie.
- notre panneau solaire mobile offre la possibilité de charger vos batteries n'importe où.
- nos dispositifs d'éclairage autonomes ont un rendement lumineux exceptionnel.

Tous nos outils rejettent très peu d'émissions de CO2 et répondent aux exigences des Collectivités Locales ou autres structures, en matière d'environnement durable et d'écologie.

PELLENC est la seule entreprise à proposer une gamme d'outils 100 % propres et avec des émissions de CO2 nulles, grâce aux panneaux solaires SOLERION permettant de recharger nos batteries.

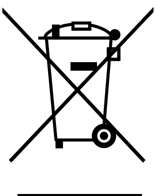



Convertisseur de batterie
Power Convertor 1000 W
Taille-haie
HELION Universal
Sécateur viticole
LIXION Evolution
Sécateur viticole
LIXION Evolution II
Tronçonneuse
SELION C20
Batterie ULiB
200 - 400 - 700 - 1100 -
POLY 5 - OLIVION
Sécateur arboricole et espaces verts
- 2 mains -
TREELION D45
Tronçonneuse
SELION M12
Sécateur arboricole et espaces verts
TREELION M45
Souffleur
AIRION
Débroussailleuse
EXCELION 2000
Débroussailleuse - Coupe herbe
EXCELION 1200
Bineuse sarcleuse
CULTIVION
Tronçonneuse sur perche
SELION Pole ou Telescopic
Taille-haies sur perche
HELION Pole ou Telescopic
Dispositif d'éclairage
LUMENION
Récolteur d'olives
OLIVION Pole ou Telescopic

INTRODUCTION



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.



Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ



CONSERVER CES INSTRUCTIONS
Ce manuel contient des informations importantes et des instructions de fonctionnement pour le modèle de batterie Ultra Lithium Battery - Poly 5.
Avant utilisation, lire toutes les instructions et les avertissements figurant sur le chargeur de batterie, la batterie, et le produit utilisant la batterie.
Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.

- La batterie outils Pellenc est un outil professionnel dont l'usage est réservé exclusivement aux outils Pellenc désignés compatibles.
- La société PELLENC décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués à la suite d'un usage impropre et différent de celui qui a été prévu.
- La société PELLENC décline également toute responsabilité en cas de dommages engendrés par l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'étant pas d'origine.

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : **REMARQUE**, **AVERTISSEMENT** / **ATTENTION**.

Une **REMARQUE** fournit des renseignements complémentaires, éclaircit un point ou explique une étape à suivre dans son détail.

La mise en garde **AVERTISSEMENT** ou **ATTENTION** est utilisée pour identifier une procédure qui, si négligée ou incorrectement exécutée, peut entraîner des dommages matériels et/ou corporels graves.

La mise en garde G indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à la rubrique «SIGNAUX DE SÉCURITÉ» pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les caractéristiques techniques et les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL



AVERTISSEMENT Lire tous les avertissements de sécurité et toutes les instructions. Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants), dont les capacitées physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expériences ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables.

SÉCURITÉ DE LA ZONE DE TRAVAIL

1– Conserver la zone de travail propre et bien éclairée.
2– Ne pas faire fonctionner les outils électriques en atmosphère explosive, par exemple en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières.
3– Maintenir les enfants et les personnes présentes à l'écart pendant l'utilisation de l'outil.

SÉCURITÉ ÉLECTRIQUE

1– Ne jamais modifier le connecteur ni toute autre partie de l'appareil, de quelque façon que ce soit.
2– Ne pas exposer l'appareil à la pluie ou à des conditions humides.
3– Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'appareil. Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes ou des parties en mouvement.
4– Si les cordons d'entrée et/ou de sortie sont coupés ou endommagés, ramener l'appareil complet au distributeur agréé auprès duquel il a été acheté.
5– Ne pas introduire dans l'appareil d'objets métalliques tels que trombones, pièces, clés, clous, vis ou autres petits objets métalliques pouvant créer un court-circuit entre ses composants.
6– Ne pas immerger l'appareil dans l'eau.

SÉCURITÉ DES PERSONNES

1– Rester vigilant, regarder ce que vous êtes en train de faire et faire preuve de bon sens dans votre utilisation de l'appareil. Ne pas utiliser l'appareil lorsque vous êtes fatigué ou sous l'emprise de drogues, d'alcool ou de médicaments.

MAINTENANCE ET ENTRETIEN

1– Faire entretenir l'appareil par un distributeur agréé PELLENC utilisant uniquement des pièces de rechange identiques.

MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DU CHARGEUR

1– Pendant son fonctionnement, la température du chargeur peut atteindre 60 °C. Aucune matière inflammable ne doit se trouver à moins de 1.5 mètres du chargeur et de la batterie.
2– Placez le chargeur hors de portée des enfants et sur un support non combustible.
3– Ne pas gêner son refroidissement.
4– Le chargeur livré avec la batterie est destiné à la recharge de celle-ci. Ne pas charger des batteries non rechargeables.
5– Le lieu de charge doit être équipé d'un extincteur de classe D (pour feux métaux) en état de marche.
6– Si le cordon de sortie est coupé ou endommagé, le chargeur complet doit être ramené au distributeur agréé auprès duquel l'outil a été acheté.
7– Recharger uniquement avec le chargeur indiqué par le fabricant. Un chargeur adapté à un type de bloc-batteries peut présenter un risque d'incendie s'il est utilisé avec un autre bloc-batteries.
8– Ce chargeur est conçu pour charger les batteries outils Pellenc au lithium.
9– Ne pas l'utiliser à d'autres fins.
10– Il convient de surveiller les enfants, pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec le chargeur.
11– Vérifiez que le câble ne peut pas être plié et qu'il ne touche pas des surfaces chaudes ou des bords tranchants.
12– Assurez une bonne aération pendant la charge.
13– Ne jamais recouvrir le chargeur.
14– Ce chargeur ne doit pas être utilisé à l'extérieur.
15– Attention à ne pas exposer la prise d'alimentation à l'eau.
16– Ne jamais mettre en charge une batterie endommagée.
17– Le branchement au réseau doit être conforme aux réglementations électriques nationales (EN60204-1).
18– Vérifiez le câblage du chargeur avant toute utilisation. Ne jamais utiliser le chargeur si le câblage est endommagé.
19– Pendant la charge de la batterie, placer le chargeur sur un support ininflammable, à plus de 1.5 m de tout objet inflammable.

MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DE LA BATTERIE

1– En cas d'inutilisation du bloc-batterie, le conserver à distance d'autres objets métalliques tels que trombones, pièces, clés, clous, vis ou autres petits objets métalliques pouvant créer une connexion d'une borne à une autre. Créer un court-circuit entre les bornes des batteries peut causer des brûlures ou un incendie.
2– Placez la batterie hors de portée des enfants et sur un support non combustible.
3– Ne pas gêner son refroidissement.
4– Ne pas utiliser ou laisser la batterie près d'une source de chaleur (> 60 °C).
5– Ne pas laisser la batterie sous un soleil ardent.
6– Ne pas exposer la batterie aux micro-ondes et hautes pressions.
7– Ne pas immerger la batterie dans l'eau.
8– La charge de la batterie doit se faire dans un local aéré et sec dont la température est comprise entre 10 °C et 25 °C maximum, et à l'abri de l'humidité.
9– En cas de non-utilisation de la batterie pendant 4 jours, la batterie se décharge automatiquement pour se mettre en état de stockage, un échauffement de celle-ci se produit durant cette phase.
10– Dans le temps, la capacité de votre batterie diminue. Lorsqu'elle atteind la moitié de son autonomie d'origine, il y a lieu de remplacer celle-ci.
11– La batterie peut perdre de 1 à 4 % de sa capacité lorsqu'elle est exposée à une température supérieure ou égale à 55 °C pendant une semaine.
12– Le lieu de charge doit être équipé d'un extincteur de classe D (pour feux métaux) en état de marche.
13– Dans le cadre d'expédition d'outil complet ou de batterie : respecter les normes en vigueur. La batterie est un produit classé : UN3091 classe 9 groupe d'emballage 2.
14– L'utilisation d'une batterie différente de celle fournie par Pellenc s.a. est dangereuse (risque d'accidents corporels graves). Dans ce cas, Pellenc s.a. dégage son entière responsabilité.
15– La batterie doit être protégée de tout choc et doit être positionnée et calée pendant les phases de transport.
16– En cas de fumée suspecte, mettre la batterie à l'extérieur du local de charge ou du véhicule de transport, le plus loin possible de toute matière combustible.
17– Ne jamais stocker une batterie dont la capacité est inférieure à 30 %. La recharger avant le stockage dans le cas où la valeur est inférieure à 30 %.
18– Dans des conditions inappropriées, un liquide peut s'écouler des batteries ; éviter tout contact. En cas de contact accidentel, rincer à l'eau. En cas de contact avec les yeux, contacter un médecin. Le liquide s'écoulant des batteries peut causer des irritations ou des brûlures.
19– N'utiliser les outils électriques Pellenc qu'avec des bloc-batteries conçus à cet effet. L'utilisation d'autres blocs-batteries peut présenter un risque de blessure et d'incendie.
20– Recharger uniquement avec le chargeur indiqué par le fabricant. Un chargeur adapté à un type de bloc-batteries peut présenter un risque d'incendie s'il est utilisé avec un autre bloc-batteries.
21– Ne pas utiliser la batterie pour une application autre que celle initialement prévue (utilisation exclusive des outils Pellenc).
22– En fin de vie, la batterie doit être ramenée au distributeur agréé auprès duquel l'outil a été acheté afin d'être recyclée conformément à la réglementation sur les déchets.
23– Boîtier fragile contenant une carte électronique et du lithium.



MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DE L'OUTIL

Se reporter à la notice de l'outil concerné.

SIGNAUX DE SÉCURITÉ

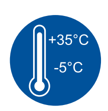
Ne pas exposer à la pluie.



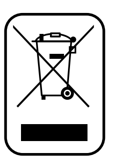
Lire le manuel d'utilisation.



Matériel devant être utilisé à une température comprise entre -5 °C et +35 °C.



Batterie de technologie lithium-ion.
En fin de vie, la batterie doit être ramenée au distributeur agréé auprès duquel l'outil a été acheté afin d'être recyclée conformément à la réglementation sur les déchets.



Matériel respectant les normes CE.



Le chargeur livré avec l'outil est destiné à la recharge exclusive de la batterie Li-ion.

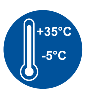
A utiliser uniquement avec le chargeur de batterie PELLENC modèle CB5022, CB5012

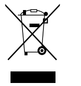
BATTERY
44V ⎓
10.6Ah
460Wh













A utiliser uniquement avec le chargeur de batterie PELLENC modèle CB5022, CB5012
Usar sólo con el cargador de batería PELLENC del modelo CB5022, CB5012
For use only with PELLENC's battery charger model CB5022, CB5012
Nur zur Verwendung mit dem Ladegerät Modell PELLENC CB5022, CB5012
Só usar com o carregador de bateria PELLENC CB5022, CB5012 modelo
Per l'utilizzo solo con il caricabatteria modello PELLENC CB5022, CB5012

DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES - BATTERIE

Tension d'alimentation nominale	44 V ⎓
Type de la batterie	12 fois 2 éléments regroupés en 1 pack
Capacité de la batterie	10.6 Ah - 44 V⎓
Puissance de la batterie	460 Wh
Autonomie	En fonction de l'outil
Poids de l'ensemble batterie	3.4 kg

DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES - CHARGEUR

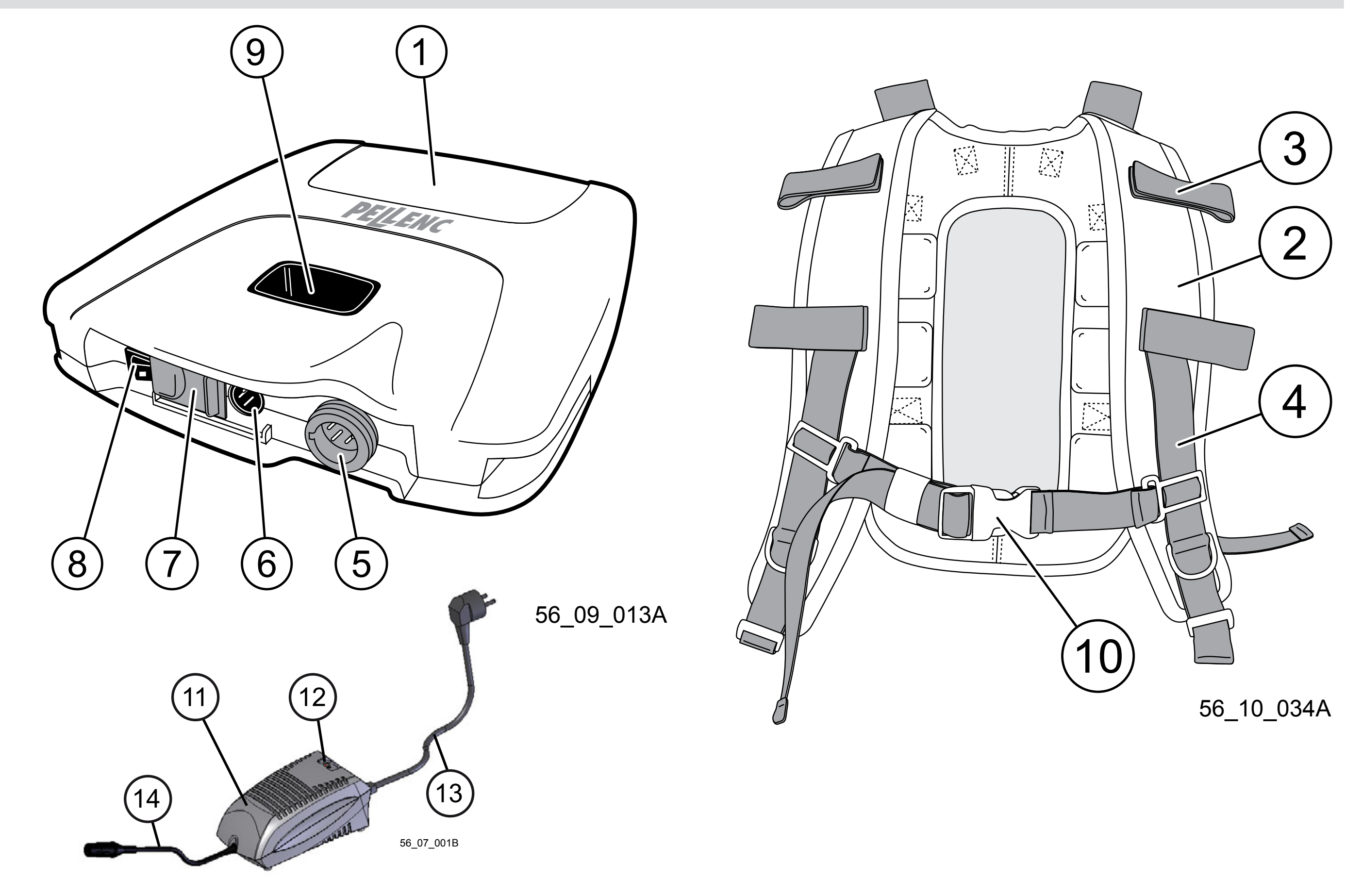
	Chargeur CB5012	Chargeur CB5022	Quick Charger CB5076
Référence commerciale du chargeur	62398	60026(1)	57011(1)
Tension	100-240V ~ 50/60Hz 75W class II	100-240V ~ 50/60Hz 140W(1) class II	100-240V ~ 50/60Hz 485W(1) class II
Tension de charge	50.2 V dc		
Courant de charge	1,2A dc max.	2,2A dc max.	7,6A dc max.

(1) en option

TEMPS DE CHARGE (CHARGE COMPLÈTE)

	Chargeur CB5012	Chargeur CB5022	Quick Charger CB5076
Temps de charge moyen	10 heures	6 heures	⚠ 2 heures 30 **Toutes les 5 utilisations, recharger la batterie avec le chargeur normal (CB5012 ou CB5022)**

DESCRIPTIF



1– Batterie
2– Gilet de portage
3– Passant pour cordon d'alimentation outil
4– Sangles de bretelles
5– Connecteur d'alimentation de l'outil
6– Connecteur de charge
7– Trappe connecteur de charge
8– Interrupteur de marche/arrêt
9– Afficheur jauge
10– Boucles de réglage pectorales
11– Chargeur
12– Voyant lumineux du chargeur
13– Prise secteur du chargeur
14– Connecteur de charge

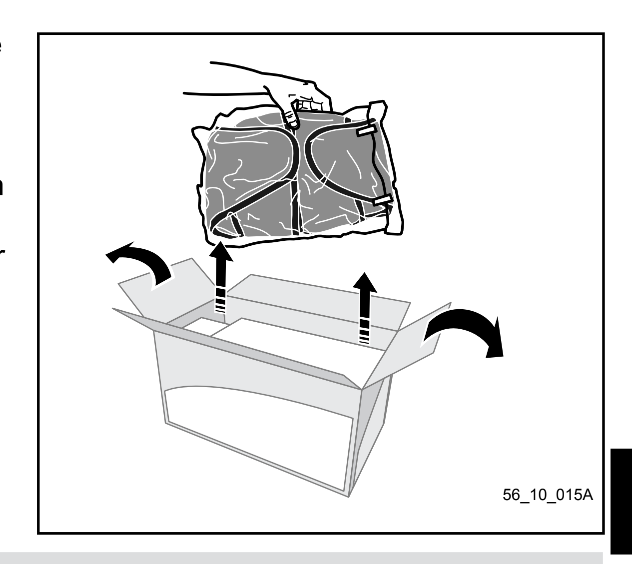
MISE EN PLACE DE LA BATTERIE

Avant d'utiliser la batterie pour la première fois, effectuer une charge complète (99%fixe).
(Voir chapitre mise en charge de la batterie page 16)

A. Sortir la batterie et le gilet de leur emballage.

B. Vérifier que l'interrupteur de marche / arrêt (**9**) soit bien en position arrêt «0» (partie rouge non visible).

C. Brancher le cordon d'alimentation de l'outil sur le connecteur de la batterie.



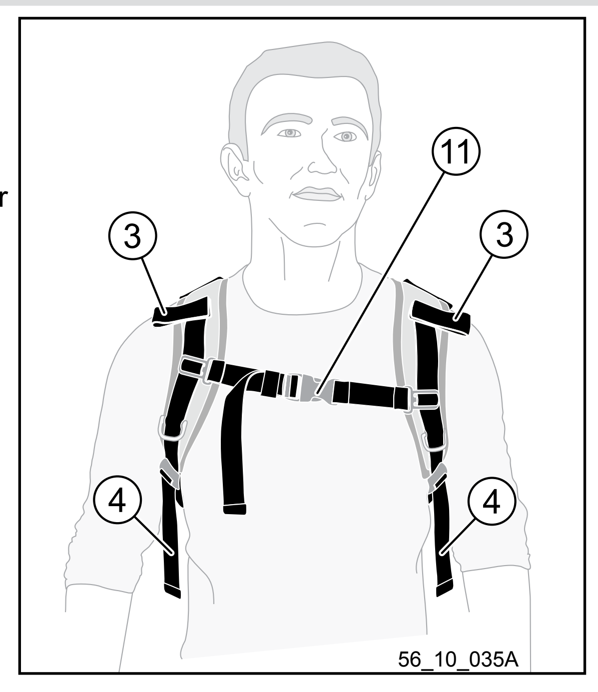
AVERTISSEMENT :
Utiliser uniquement des batteries avec des connecteurs d'alimentation outil (6) de couleur identique au connecteur batterie de votre outil.
Dans le cas contraire, demander confirmation de la compatibilité de vos outils avec la batterie, auprès de votre distributeur agréé.

MISE EN PLACE DU GILET

A. Enfiler le gilet.

B. En tirant les sangles (**4**) vers le bas, régler la hauteur des bretelles.

C. Ajuster la boucle de réglage pectorale (**11**) afin de maintenir les bretelles en position.





ATTENTION !
Afin de préserver votre dos, prenez le temps de régler correctement votre gilet.

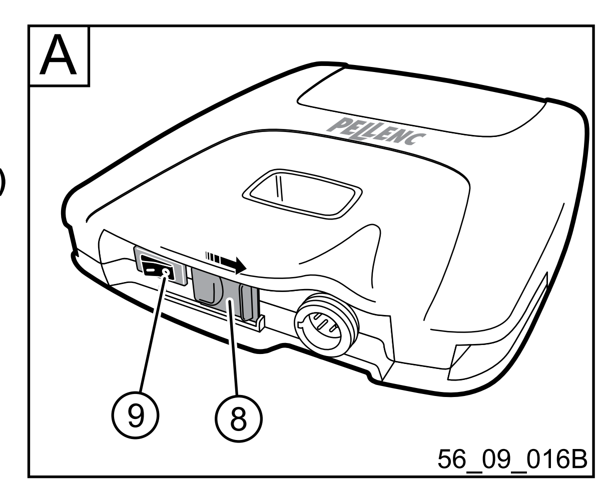


ATTENTION !
Passer le cordon d'alimentation dans le passant (3) prévu à cet effet. Ne pas passer le cordon dans une sangle sans scratch : votre sécurité en dépend.

MISE EN CHARGE DE LA BATTERIE

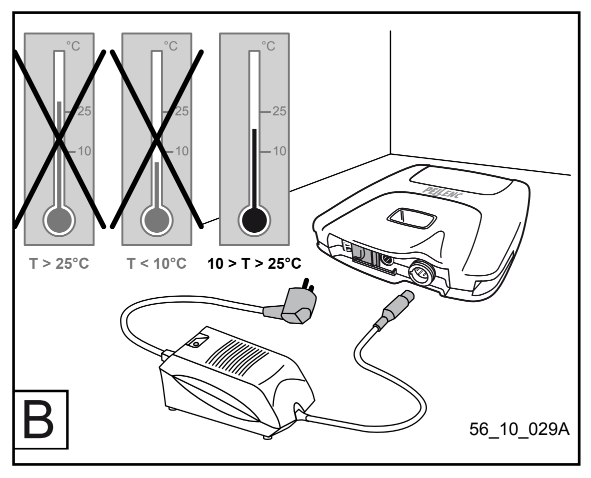
Lorsque la batterie est déchargée, l'outil s'arrête automatiquement ; l'afficheur jauge **(10)** indique 0 % et le buzzer bipe par intermittence (voir «**TABLEAU DE MESSAGES**» page 18).

A. Basculer immédiatement l'interrupteur de marche/arrêt **(9)** sur la position arrêt «0».



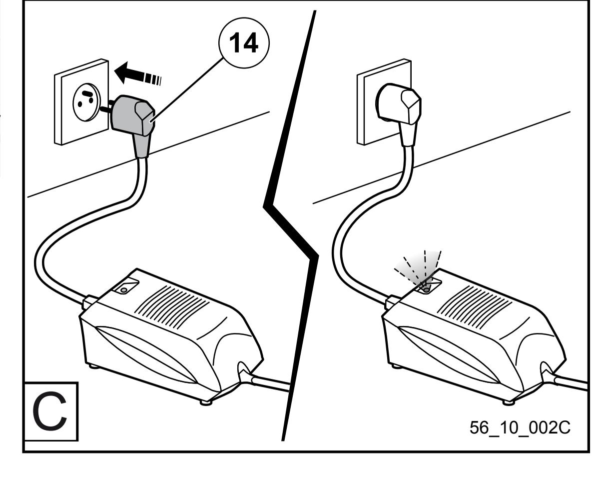
Avant d'utiliser la batterie pour la première fois dans la saison, effectuer une charge complète (99 % fixe).

B. Installer le chargeur et la batterie dans un endroit aéré et sec, dont la température est comprise entre 10 °C et 25 °C et à l'abri de la poussière. Mettre la batterie en position horizontale, couchée.



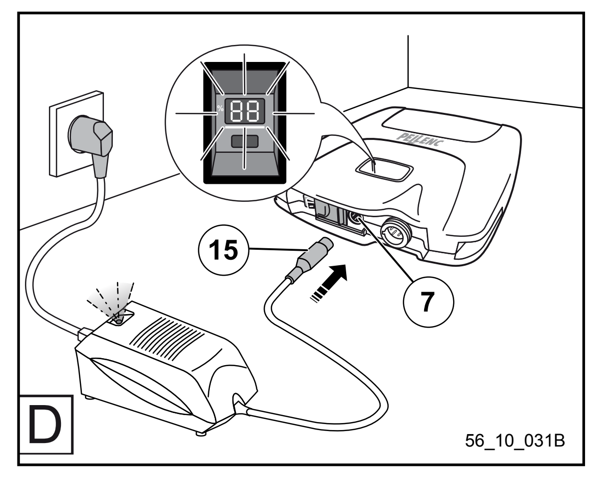


ATTENTION :
Avant de brancher le chargeur sur le secteur, assurez vous que votre réseau électrique correspond aux prescriptions notées sur le chargeur (voir «Caractéristiques» p. 13).



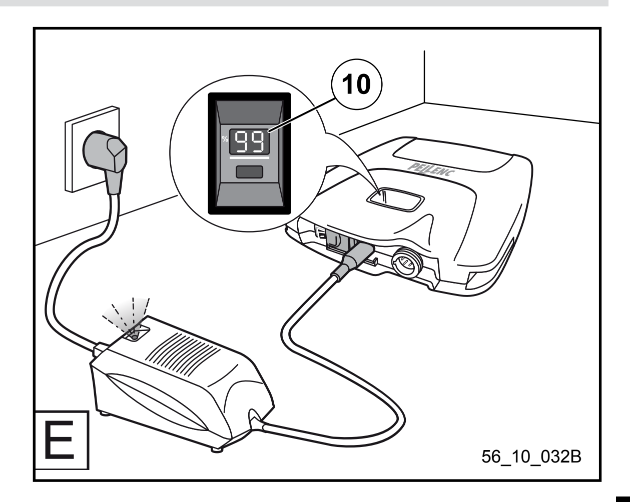
C. Brancher la prise secteur du chargeur **(14)** sur le réseau électrique. Le voyant vert du chargeur s'allume.

D. Brancher le cordon de charge **(15)** sur le connecteur de charge **(7)** de la batterie.



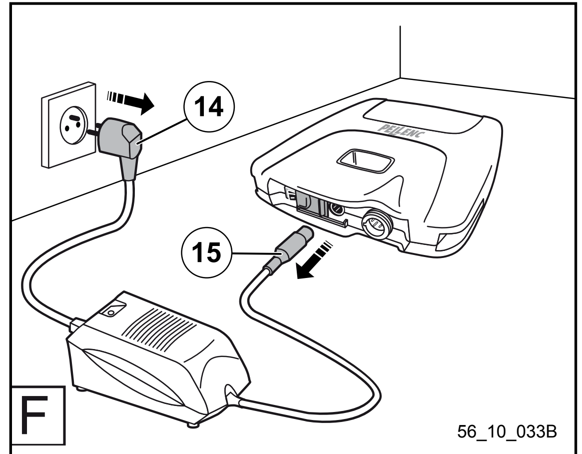
MISE EN CHARGE DE LA BATTERIE

E. Quand l'afficheur jauge (10) clignote, la batterie est en charge. La durée moyenne de la charge est de **5 heures.** La charge est finie lorsque le message 99 fixe apparaît à l'afficheur jauge (**10**).



F. Une fois la batterie chargée, débrancher **en premier** le cordon de charge **(15)** au niveau de la batterie et ensuite la prise secteur du chargeur **(14)**.

NOTE
Après une longue période de stockage (batterie neuve, hivernage…) lorsque l'on débranche le chargeur, l'afficheur jauge peut indiquer une valeur inférieure à 99 %.
Ce phénomène est normal et peut se reproduire jusqu'à 5 cycles de charge avec une utilisation normale entre chaque charge.



L'AFFICHEUR JAUGE

La batterie est équipée d'un afficheur jauge qui permet de connaître la capacité restant dans celle-ci. L'indication de capacité est exprimée en pourcentage.

- L'afficheur jauge indique 99, la batterie est complètement chargée.
- Si l'afficheur jauge indique 55 après une journée de travail, il n'est pas nécessaire de recharger la batterie pour une deuxième journée de travail.
- L'afficheur jauge indique 00 ou une valeur très proche, il faut recharger tout de suite.
- L'afficheur jauge de la batterie doit être utilisé comme une jauge de carburant pour une voiture.
- Pendant l'utilisation de l'outil, l'afficheur se transforme en indicateur de consommation du moteur électrique.

REMPLACEMENT DE LA BATTERIE

Le remplacement de la batterie doit être réalisé exclusivement par un distributeur agréé.

HORS PÉRIODE DE TRAVAIL

- Stockez le bloc «batterie» et le chargeur à l'abri de la chaleur, de la poussière et de l'humidité, et vérifiez que l'interrupteur **(9)** est bien en position arrêt **«0»**.
- Ne jamais stocker la batterie à une température ambiante supérieure à +45 °C.
- **Pour préserver la longévité de la batterie et éviter sa détérioration, il est impératif de stocker la batterie chargée et de refaire une charge tous les 10 mois en cas de non utilisation.**
- Ne pas manipuler l'interrupteur pendant la période de stockage.
- Afin de garantir la longévité de la batterie, celle-ci doit être stockée dans un endroit sec et tempéré entre 0 et 25 °C.
- Aucun objet combustible ne doit être placé à moins de 1.5 mètre de la batterie.
- Le chargeur ne requiert aucune maintenance.

• Débrancher le chargeur avant de le nettoyer. Nettoyer le boîtier du chargeur à l'aide d'un chiffon humide et d'un détergent doux.
• En cas de non-utilisation de la batterie pendant 4 jours, la batterie se décharge automatiquement pour se mettre en état de stockage, un échauffement de celle-ci se produit durant cette phase.

INCIDENTS

RÉCAPITULATIF DES MESSAGES AFFICHEUR JAUGE ET BIP

TABLEAU DE MESSAGES	
MESSAGES NORMAUX	
UTILISATION	
88 figé	Capacité de la batterie (de 0 à 99)
00 avec 1 bip toutes les minutes	Batterie vide, recharge immédiate
00 clignotant avec 1 bip toutes les 10 secondes	Arrêt de l'utilisation, recharge immédiate
CHARGE	
88 clignotant toutes les 4 secondes	Capacité de la batterie (de 0 à 99)
99 figé	Fin de charge
STOCKAGE	
88 clignotant	Mise en veille après 4 jours de non utilisation (de 30 à 99)
Afficheur éteint	Mise en stockage après 7 jours de non utilisation ou tension trop basse
MESSAGES EN MODE DÉGRADÉ	
UTILISATION	
°C et 55 en alternance	Arrêt de l'outil : température batterie trop élevée
Bip long et 1 bip court	Arrêt de l'outil : intensité trop élevée
Bip long et 4 bips courts	Arrêt de l'outil : température outil trop élevée
CHARGE	
°C et 00 en alternance	Charge interrompue : température batterie trop basse
°C et 45 en alternance	Charge interrompue : température batterie trop élevée
MESSAGES DE DÉFAUT	
UTILISATION	
88 et bip toutes les 2 minutes pendant 24 heures	Tension trop basse après 3 heures de non utilisation. Recharge batterie immédiate
CHARGE	
Pb et bA en alternance et bip continu	Problème de batterie
Pb et CH en alternance	Problème de chargeur

Si votre outil ne fonctionne plus :
1– Mettez l'interrupteur **(9)** en position marche «**0**».
2– Vérifiez la charge de la batterie en regardant la jauge.
3– Vérifiez que le cordon est bien branché et la molette du cordon serrée.
4– Mettez l'interrupteur **(9)** en position marche «**I**». Réalisez une pression sur la gâchette et la sécurité (en fonction de l'outil).
5– Si l'outil ne fonctionne pas, ramenez l'ensemble dans son emballage d'origine chez un réparateur agréé.
NE TENTEZ JAMAIS D'OUVRIR L'UN OU L'AUTRE DES ÉLÉMENTS DU BLOC «BATTERIE» OU DU CHARGEUR (vous risquez de les détériorer et surtout vous perdrez le bénéfice de la garantie).

GARANTIE ET CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ «PELLENC S.A.» GAMME OEP (OUTILS ELECTRO PORTATIF)

En cas de rupture d'un composant mécanique, et sous condition d'une utilisation normale et rationnelle, ainsi que d'une maintenance conforme au livret d'entretien, **PELLENC S.A. garantit aux clients finaux ses fabrications pour une durée d'UN AN** à partir de la livraison, sans que ce délai ne puisse excéder une période de 18 mois après la sortie d'usine du matériel garanti : d'une part selon les conditions stipulées dans les livrets de garantie de PELLENC sa et d'autre part sous la condition que le rapport de livraison indiquant la date de mise en service lui soit déclaré.

En cas de sinistre et de destruction totale ou partielle du produit, la garantie de PELLENC S.A. ne peut être accordée, et sa responsabilité retenue, qu'à la condition que soit apportée par celui qui s'en prévaut, la preuve technique précise de l'origine du sinistre, d'un défaut de matière ou d'un vice de construction et des composants du produit qui en sont la cause.

La présente garantie contractuelle est exclusive de toute autre responsabilité de PELLENC S.A. expresse ou implicite. A ce titre, la responsabilité de PELLENC S.A. ne peut excéder les limites définies ci-dessus et comprend limitativement la réparation **ou** l'échange, au seul choix de PELLENC S.A., des pièces reconnues défectueuses ainsi que le cas échéant la main d'œuvre nécessaire à cette réparation ou à cet échange, sur la base des temps de garantie établis par PELLENC S.A.

Tous travaux d'entretien ou de réparation quelconques exécutés en période de garantie devront obligatoirement, sous peine de déchéance de ladite garantie, avoir été effectués par PELLENC S.A. ou par un distributeur agréé par PELLENC S.A.

Les frais éventuels d'immobilisation, de déplacement, d'approche et de transport demeurent en tout état de cause à la charge de l'acheteur.

En ce qui concerne les pièces ou équipements qui ne sont pas de la fabrication de PELLENC S.A., en particulier vis à bille, batterie, etc., la garantie se limite à celle des fournisseurs de PELLENC S.A. Les pièces d'usure normale résultant de l'utilisation ne sont jamais garanties.

PELLENC S.A. et le distributeur agréé seront dégagés de toute responsabilité dans les cas suivants :

- Lorsque les avaries sont dues à un défaut d'entretien, à l'inexpérience de l'utilisateur ou à une utilisation anormale.
- Lorsque les révisions et vérifications n'ont pas été effectuées selon les prescriptions du constructeur.
- Lorsque les pièces ou accessoires d'origine ont été remplacés par des pièces ou accessoires d'une autre origine ou lorsque l'appareil vendu aura été transformé ou modifié.

La garantie est expressément limitée à la définition ci-dessus exprimée, **PELLENC S.A. ne pouvant en aucun cas être tenue au paiement d'une indemnité à quelque titre que ce soit.**

Toutefois, il est précisé, conformément aux dispositions du décret n° 78.464 du 24 mars 1978, que la présente garantie contractuelle ne se substitue pas à la garantie légale qui oblige le vendeur à garantir l'acheteur contre toutes les conséquences des défauts ou vices cachés de la chose vendue.

DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ

(CONCERNE SEULEMENT L'EUROPE)

FABRICANT	PELLENC S.A.
ADRESSE	QUARTIER NOTRE-DAME ROUTE DE CAVAILLON - B.P. 47 84122 PERTUIS CEDEX – FRANCE

PERSONNE AUTORISÉE À CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC S.A.
ADRESSE	QUARTIER NOTRE-DAME ROUTE DE CAVAILLON - B.P. 47 84122 PERTUIS CEDEX – FRANCE

PAR LA PRÉSENTE, NOUS DÉCLARONS QUE LE MATÉRIEL DÉSIGNÉ CI-APRÈS :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	BATTERIE
FONCTION	DESTINÉ À L'ALIMENTATION DES OUTILS ÉLECTROPORTATIFS PELLENC
NOM COMMERCIAL	ULTRA LITHIUM BATTERY
TYPE	Li-Po Battery
MODÈLE	POLY 5
N° DE SÉRIE	

EST CONFORME AUX DISPOSITIONS DES DIRECTIVES CE SUIVANTES :
- COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE 2004/108/CE

LA NORME EUROPÉENNE HARMONISÉE SUIVANTE A ÉTÉ UTILISÉE :
- NF EN 62133 (08/2013)

LE CHARGEUR EST CONFORME AUX NORMES SUIVANTES :
- EN 60335-1 : 2012
- EN 60335-2-29 : 2004+A2 : 2010
- EN 62233 : 2008
- EN 55014-1 : 2006+A1 : 2009+A2 : 2011
- EN 55014-2 : 1997+A1 : 2001+A2 : 2008
- EN 61000-3-2 : 2006+A1 : 2009+A2 : 2009
- EN 61000-3-3 : 2013

FAIT À PERTUIS, LE 03/03/2014
ROGER PELLENC
PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

